

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

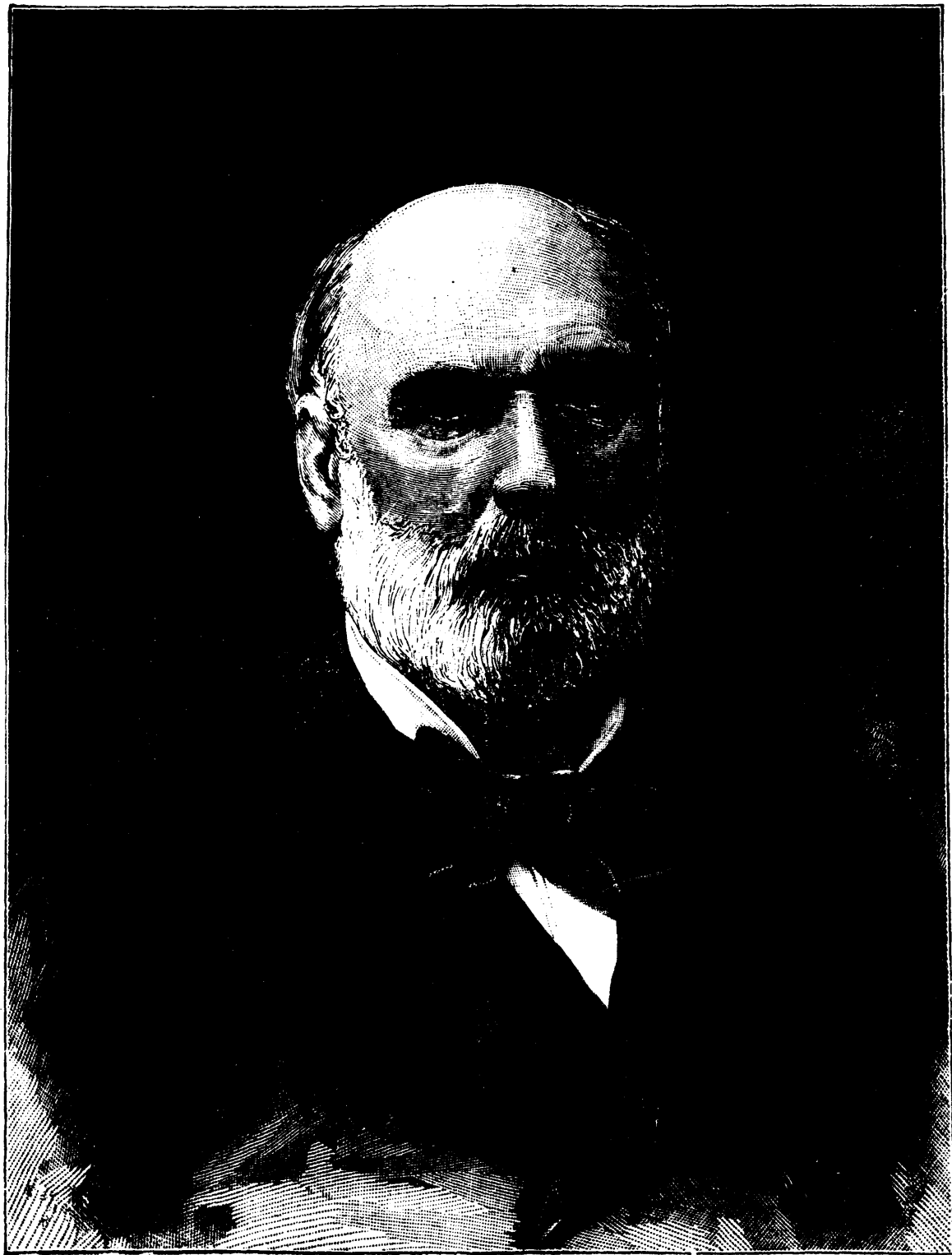
- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

2ème année, No 92 — Samedi, 6 février 1886
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. **5** CENTS

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



M. JULES GRÉVY, RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 6 février 1886

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Leduc. — Poésie : " Les Trappeurs, par E. de St-Aubin. — Le décourageur d'hésitation. — La deuxième présidence. — La Porteuse de Pain (suite) — Primes du mois de janvier. — Les femmes. — Récréations de la famille. — Choses et autres.

GRAVURES : M Jules Grévy — Une sortie du club de raquettes " Le Trappeur. " — Gravure du feuilleton. — Rébus.

Primes mensuelles du " Monde Illustré "

1 ^{re} Prime	\$50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86

94 PRIMES \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

ENTRE-NOUS



On ne parle que d'élections municipales.

Partout des assemblées, des discours, des comités, des sous-comités, des agents, etc., etc.

Les entrepreneurs de triomphes municipaux sont pleins d'importance.

Les candidats sont charmants, causeurs, affables, polis, pleins de prévenances.

Parfois, l'un de ceux qui ont l'intention de briguer les suffrages (vieux style) des électeurs de leur quartier vient à vous, le sourire sur les lèvres :

—Eh, bonjour, mon cher monsieur, il y a un siècle que je vous ai vu !

Vous regardez l'homme, vous ne l'avez jamais tant vu, et après avoir causé quelques instants, votre fâcheux se charge de vous apprendre adroitement qu'il se nomme X. Y. Z., et qu'il a l'intention de représenter votre quartier dans le Conseil de-Ville.

S'il arrive que vous avez déménagé et que vous en fassiez l'observation, vous voyez aussitôt la figure du candidat se renfrogner d'une manière subite.

—Ah ! dit-il, vous n'avez pas droit de vote dans mon quartier. Excusez-moi, très pressé, adieu !

Vous représentiez une voix pour lui, un moment auparavant vous étiez le peuple souverain ! Vous ne votez pas dans son quartier, c'est fini, vous n'êtes plus rien.

Que de comédies se jouent en temps d'élections !

* * *

Pendant de longues années, les citoyens se sont conduits en excellents moutons. La corporation, berger légal du troupeau, légiférait, règlementait, poursuivait, saisissait et vendait à son aise, sans que jamais Robin mouton se plaignit qu'on lui tondait la laine un peu trop ras.

Il semble se réveiller de sa torpeur, et au grand scandale des autorités municipales, on voit les citoyens regimber, ils discutent les lois du Conseil-de-Ville.

Tout est venu à propos de la journée de corvée. L'été dernier, je parlais de cette question avec un monsieur quelconque.

—Mais enfin, lui dis-je, pourquoi conserver cette taxe vexatoire ; que rapporte-t-elle au trésor municipal ?

—Ce qu'elle rapporte, rien. Et si on calculait le prix du temps dépensé en écritures de toutes sortes à propos de cette taxe, on verrait qu'elle coûte le double de ce que l'on reçoit.

Je le crois sans peine.

Nous publions dans le numéro de ce jour une gravure représentant les joyeux membres du club " Le Trappeur, " dans leurs courses favorites autour de la montagne.

Rien n'est plus gai que ces amusements qui, tout en délassant des travaux de l'esprit, assouplissent les muscles et donnent de la vigueur au corps.

Pas n'est besoin de faire l'éloge de la raquette. L'histoire est là pour prouver qu'elle nous a rendus de grands services. Si nos pères ont pu parcourir des régions tout-à-fait inexplorées, si d'Iberville a jeté tant de gloire sur son pays, si nos missionnaires ont pu, jusque dans ces vastes solitudes du Nord-Ouest, porter les bienfaits de la civilisation, ils le doivent un peu à ces chaussures à neige, comme disent les Anglais.

Continuez, messieurs les Trappeurs, vos exercices salutaires. Ils vous font du bien et perpétuent une bonne coutume.

* * *

Le diable est venu dernièrement à l'île Bizard. Comme on n'était pas habitué aux visites de l'être cornu, le bruit de son apparition s'est répandu bien vite aux environs. Un journal de Montréal ayant brodé sur le sujet, la chose a été sue deux jours plus tard dans tout le pays.

Les langues aidant, on en était arrivé à raconter des histoires à donner la chair de poule aux moins timorés.

Lundi, cependant, deux détectives, quatre sergents et quatre citoyens ont résolu de tirer la chose au clair et sont partis gaiement, en voiture, avec l'intention bien arrêtée de ramener le diable à Montréal et de le faire passer en Cour du Recorder.

Les dix excursionnistes sont arrivés à la maison hantée et ont expliqué le but de leur visite. Ils furent reçus d'une manière charmante et on causa.

Ils apprirent tout d'abord que le récit publié à Montréal était des plus exagérés ; cependant, comme il n'y a pas de fumée sans feu, on leur dit qu'il se passait parfois un fait étrange.

* * *

Une nuit, par exemple, deux jeunes filles étant couchées, entendirent tout à coup un bruit quelconque ; elles s'assirent sur le lit, mais à leur grande surprise, les deux oreillers sautèrent aussitôt et allèrent tomber au milieu de l'appartement.

Elles remirent les oreillers en place, et au bout de dix minutes : même saut.

Voilà la chose, leur dit-on, et il faut avouer que ce n'est pas naturel.

Les deux détectives, les quatre sergents et les quatre citoyens baissèrent la tête et réfléchirent profondément, long-temps.

Dix minutes plus tard ils relevèrent tous les yeux, se regardèrent et comprirent, en s'examinant, qu'ils ne trouvaient pas le mot de l'énigme.

Pourtant, l'un d'eux demanda à examiner le lit. Cette demande fut accordée.

Les dix visiteurs se levèrent et, partant à la file indienne, s'avancèrent *pedibus cum jambis*, et entourèrent le lit fantastique.

Le lit était blanc, frais, gracieux...

Le plus hardi des dix braves posa une main lourde et solide sur le milieu du couvre-pied et exerça une pression brusque...

O terreur ! les deux oreillers bondirent et vinrent s'étaler au milieu de la chambre.

Mais dix éclats de rire partis des vingt poumons des dix hommes sans peur, retentirent dans la nuit...

Le mystère était expliqué !

Le sommier à ressort était cause de tout.

Les dix voyageurs revinrent en chantant, heureux d'avoir expliqué le rébus.

* * *

L'Angleterre est en pleine crise ministérielle, et je vous assure que je ne suis pas fâché de voir qu'elle est exposée tout aussi bien que la France aux mêmes inconvénients du régime constitutionnelle.

Les Anglais ont fait trop de gorges chaudes à propos des changements de ministères en France, il est temps qu'ils aient leur tour.

Aujourd'hui, Parnell joue en Angleterre le même rôle que Clémenceau en France. Ces deux hommes

sont maîtres de la situation, et tous deux refusent d'être ministres. Ils sont d'avis qu'il vaut mieux faire et défaire des ministres que de l'être soi-même.

Les raisons données par ces hommes politiques ne sont cependant pas les mêmes, et là où Clémenceau se fait blâmer, Parnell est approuvé.

On a parlé d'offrir à ce dernier le portefeuille de secrétaire pour l'Irlande, et voici sa réponse pleine de fierté :

" Je ne consentirais jamais à accepter ce portefeuille ni aucun autre. Pour mettre une loi en force, un honnête homme doit croire que cette loi est juste et équitable ; il doit avoir les mêmes opinions que ceux qui ont passé cette loi. Or, je ne partage aucunement les opinions de la majorité anglaise concernant l'Irlande. Je crois que les lois que je serais obligé de faire respecter sont injustes, arbitraires et inspirées par un sentiment de haine contre mon pays. Je ne puis donc accepter un portefeuille."

* * *

Une anecdote inédite pour finir.

C'était en 1868. Oscar Martel, cet excellent artiste, au cœur d'or, que vous connaissez tous, se trouvait à Hawkesbury (Etats-Unis) ; on y donnait une soirée quelconque au profit de je ne sais plus quelle œuvre de charité.

Martel fut prié de jouer quelque chose.

Notre ami, qui n'a jamais su refuser, choisit un morceau qui lui avait déjà attiré les bravos enthousiastes des amateurs de bonne musique : *La Berceuse*, de Reber.

Vous avez peut-être entendu cette page naïve et délicate. C'est le chant d'une mère endormant son enfant. Tout y est doux, gracieux, adorable.

Ce soir là, comme toujours, Martel rend cette composition avec l'âme, la délicatesse et la science qui distinguent notre virtuose.

La foule, un peu mêlée, écoute attentive, passionnée...

Au milieu de la salle, dans un groupe de compatriotes, qu'il dépasse de toute la tête, se trouve un colosse, aux bras d'hercule, aux traits énergiques, au teint hâlé par le vent des forêts, où il va en chantier depuis vingt ans.

* * *

Notre homme fixe sur l'artiste des regards anxieux, il écoute plus que tout autre peut être, mais bientôt ses traits trahissent une souffrance, une inquiétude ; les muscles de ses bras se gonflent, et sa main puissante étreint à le broyer le dossier de son siège.

Les notes deviennent de plus en plus douces, l'enfant s'endort, l'archet glisse à peine sur les cordes...

Une voix de tonnerre se fait entendre...

—Tiens bon, maudit tor... !!!

C'est le géant, le colosse, qui, n'y pouvant plus tenir, vient d'envoyer ce cri.

On rit, on applaudit à tout rompre, le morceau est fini.

Mais aussitôt Martel en attaque un autre, une mazurka, vive, alerte, énergique. Le succès grandit et on fait à l'artiste une véritable ovation.

L'hercule s'avance vers lui et tend sa large main.

—Excusez-moi, dit-il, mais voyez-vous, nous autres, nous ne sommes pas beaucoup de Canadiens ici, et nous tenons à garder notre réputation. Alors, quand j'ai vu que vous jouiez si doucement, je me suis dit : Il va se trouver mal, il faiblit, et bateau ! je vous ai crié de tenir bon.

Martel, en me contant cette aventure, riait aux larmes, mais, pour être bien apprécié, il faut rendre le cri du brave canayen avec tout son accent et toute son énergie.

LÉON LEDIEU.

Il n'y a pas de vie heureuse, il y a seulement des jours heureux.—A. THEURIET.

Il y a un futur fripon dans l'homme qui risque toute sa fortune sur une carte.

Ne cherchez point à plaire au monde, mais à votre propre conscience. L'homme qui sent en lui-même qu'il a fait son devoir en toute occasion, est bien plus heureux que celui qui se pend aux sourires des grands ou aux faveurs encore plus changeantes de la multitude.

LES "TRAPPEURS"

I

Sur nos raquettes en avant !
En roulant ma boule,
Bons marcheurs, malgré neige et vent !
Rouli roulant, etc.

II

Les "Trappeurs" au cœur vaillant,
Ont le pied, l'œil à l'avenant.

III

Sur la neige, légèrement
Ils semblent glisser en courant.

IV

Belle est la neige, beau le temps :
Ils marcheront vite et longtemps.

V

Malheur à qui tombe en sautant !
Il se relève promptement !

VI

Et tous, à table, en arrivant,
Aux bons mets montrent bonne dent.

VII

Le soir, au bal, ils vont dansant,
Légers comme la plume au vent.

VIII

Près des belles, ils sont galants,
Malgré les maris, les amants.

IV

Sur nos raquettes, oh ! gaiement,
Marcheurs et danseurs, en avant.

E.-B. DE ST-AUBIN.

LE DÉCOURAGEUR D'HÉSITATION

(Suite)

« Je ne puis rien comprendre, dit-il à ses suivants, à tant de précipitation. Quand verrai-je les dames et quand pourrai-je choisir parmi elles ? Il faut que je juge non seulement de leurs formes et de leurs traits, mais encore que je puisse me rendre compte de leur intelligence et de leur esprit. »

« Nous ne pouvons rien vous dire, lui répondit-on. Ce que notre roi juge à propos de commander doit être fait, et nous ne savons rien de plus. »

« Les idées de Sa Majesté semblent assez singulières, dit le prince, et autant que je puis voir, ne s'accordent pas du tout avec les miennes. »

En ce moment, un des suivants que le prince n'avait pas encore remarqué vint se placer près de lui. C'était un homme aux formes herculéennes, qui tenait de la main droite la poignée d'un énorme cimetière recourbé, au tranchant plus aigu qu'un rasoir, et dont la lame reposait sur son bras gauche. Portant cette arme terrible aussi délicatement et avec autant de soin qu'il l'eût fait pour un petit enfant endormi, il s'inclina devant le prince.

« Qui êtes-vous ? s'écria le prince en reculant à la vue du glaive menaçant. »

« Moi, dit l'autre avec un sourire courtois, je suis le *Décourageur de l'hésitation*. Quant notre roi fait connaître ses résolutions à qui que ce soit, sujet ou étranger, dont les dispositions semblent ne pas s'accorder exactement avec celles de Sa Majesté, je suis chargé de l'accompagner partout, et s'il est tenté de ne pas suivre les ordres royaux, il peut me regarder et faire ce qu'il veut. »

Le prince le regarda et jugea à propos de se faire prendre la mesure d'un habit.

Les tailleurs, les bottiers, les chapeliers travaillèrent toute la nuit, et le lendemain matin tout était prêt. L'heure fixée s'avavançait rapidement, et le prince demanda de nouveau quand il pouvait espérer être présenté aux dames de la cour.

« Le roi décidera cette affaire, lui répondirent-ils, nous n'en savons rien. »

« Votre Altesse, dit le *Décourageur d'hésitation* en s'approchant et en saluant bien bas, Votre Altesse voudra bien remarquer l'excellente qualité de cette arme. »

Et, prenant un cheveu de sa tête, il le posa sur le tranchant du cimetière ; à peine avait-il touché au fer que le cheveu fut coupé en deux.

Le prince l'observa très bien et tourna les talons. Bientôt on vit arriver des officiers de la cour qui le conduisirent dans la grande salle du palais, où devait avoir lieu la cérémonie. Le roi était assis sur son trône, entouré des nobles, de ses courtisans et des officiers de l'armée, lui formant une cour magnifique.

Le prince, placé en face du roi, fit un profond salut et dit :

« Votre Majesté, avant d'aller plus loin..... »

Au même instant, un serviteur s'approcha, tenant à la main une longue écharpe de soie très fine, qu'il passa vivement et si adroitement autour de la bouche du prince, que celui-ci fut réduit au silence. Puis, avec une dextérité étonnante, le reste de l'écharpe fut nouée derrière la tête de manière à l'empêcher complètement de voir. Deux ouvertures furent pratiquées, près de la bouche et des oreilles, afin de lui permettre de respirer et d'entendre.

Tout cela dura à peine quelques secondes.

Le premier mouvement du prince fut d'enlever l'écharpe, et déjà il levait la main dans cette intention, quand il entendit près de lui la voix du *Décourageur d'hésitation*, qui murmurait doucement : « Je suis ici, Votre Altesse. » Et l'on vit le bras du prince retomber à son côté.

Devant lui, cependant, un murmure se fit entendre, il prêta l'oreille et reconnut la voix d'un prêtre, prononçant les paroles sacramentelles de la cérémonie du mariage, usitées en ce pays étrange. Un bruit de frou-frou attira aussi son attention, et il resta convaincu qu'il était produit par un bruissement de soie. Le prêtre lui ordonna alors de prendre la main de la dame qui se trouvait à côté de lui et, étendant la main droite, le prince sentit s'y poser une autre main, si petite, si douce, si bien faite, si délicate au toucher, qu'un frisson de volupté le fit tressaillir.

Suivant la coutume du pays, le prêtre demanda à la dame si elle consentait à prendre cet homme pour époux, et la voix la plus douce qu'il avait jamais entendue répondit : « Oui. »

Le sang afflua au cœur du prince. Le contact de cette main, le ton de la voix, tout le charmait.

Toutes les dames de la cour étaient jolies, le *Décourageur d'hésitation* se tenait près de lui. Que voulez-vous qu'il fit ? Aussi, répondit-il à son tour d'une voix assurée, à travers son baillon de soie : « Oui. »

Le prêtre déclara qu'ils étaient unis pour la vie. Aussitôt il entendit un bruit assez prononcé, et la longue écharpe fut rapidement enlevée de sa tête.

Il tourna vivement les yeux afin de voir sa femme, mais pas une dame n'était dans la salle.

Muet d'étonnement, incapable de dire un mot, il regarda autour de lui.

Le roi descendit alors de son trône et vint le prendre par la main.

« Où est ma femme ? demanda le prince. »

« Elle est ici, répondit le roi, en le conduisant vers une porte garnie de rideaux, qui se trouvait sur l'un des côtés de la grande salle. »

Les rideaux s'ouvrirent et le prince, en entrant, se trouva dans une grande galerie, le long de laquelle se trouvaient rangées, en ligne, quarante dames, vêtues de riches atours et toutes plus belles l'une que l'autre.

Etendant la main vers cette rangée de beautés, le roi dit au prince :

« Votre femme est ici ! Approchez et allez à elle ! Mais, rappelez-vous bien ceci : si vous tentez d'emmener une des femmes non mariées, de notre cour, votre exécution aura lieu sur le champ. Maintenant, plus de retard. Avancez et prenez votre femme. »

Le prince, comme dans un rêve, passa lentement devant la ligne des dames et revint sur ses pas avec la même lenteur.

Rien ne pouvait lui indiquer que l'une put être sa femme plutôt qu'une des autres. Leurs toilettes étaient toutes semblables ; toutes rougirent, toutes le regardèrent, puis baissèrent les yeux.

Elles avaient toutes des mains adorables. Aucune ne dit un seul mot. Pas une ne remua même un doigt pour faire le moindre signe. Il était évident que des ordres très sévères leur avaient été donnés.

« Que signifie ce retard ? s'écria le roi. Si je m'étais marié aujourd'hui avec une femme aussi jolie que celle que vous venez d'épouser, je n'attendrais pas une seconde pour la réclamer. »

Le prince, tout bouleversé, parcourut encore le même chemin et revint sur ses pas. Cette fois, un léger changement s'était opéré dans l'attitude de deux des dames. L'une des plus charmantes avait souri gracieusement au moment où il passait. Une autre, aussi jolie, avait froncé le sourcil, mais si peu, que lui seul le remarqua.

« Maintenant, dit le prince en lui-même, je suis certain que c'est l'une de ces deux dames que j'ai épousée. Mais laquelle ? Celle-ci a souri. Et quelle est la femme qui ne sourirait pas en voyant en pareil cas son mari s'approcher d'elle ? Oui, mais, si elle n'est pas ma femme, n'aurait-elle pas souri de plaisir en pensant que je ne l'ai pas choisie et pour me prouver qu'il est inutile de penser à elle ? Cependant, d'un autre côté, quelle est la femme qui ne froncerait pas le sourcil en voyant son mari venir à elle et ne pas la réclamer ? N'est-ce pas un signe d'amour, et cela ne veut-il pas dire : « C'est moi ! ne me reconnais-tu pas, viens à moi ! » Mais si cette dame n'est pas mariée, n'est-il pas naturel qu'elle ait froncé le sourcil ainsi pour me dire : « Ne t'arrête pas à moi ! C'est ma voisine ! Va plus loin ! »

Et pourtant, j'y songe : celle que j'ai épousée n'a pas vu ma figure ! Pourquoi aurait-elle souri ? Et l'autre, pourquoi aurait-elle pris cet air courroucé ?

Un sourire est un signe d'amour ! Un froncement de sourcil est un reproche de trop tarder à venir !

« Maintenant, écoutez-moi, s'écria de nouveau le roi. Si, dans dix secondes, vous n'avez pas pris la dame que je vous ai donnée, celle qui vient d'être votre épouse sera veuve. »

La dernière syllabe n'était pas sortie de la bouche du roi, que le *Décourageur d'hésitation* s'approcha du prince et murmura ces mots :

« Je suis ici ! »

Le prince ne pouvait plus hésiter, il s'avança d'un pas ferme et prit l'une des deux dames par la main.

Les cloches sonnèrent à toute volée ; des cris joyeux éclatèrent dans tout le palais, alors le roi s'avança et vint complimenter le prince.

C'était bien sa femme qu'il avait choisie !

« A présent, dit le grand chambellan aux cinq étrangers, quand vous aurez deviné eux-mêmes quelle dame le prince a choisie, celle qui a souri ou celle qui a froncé le sourcil, je vous dirai qui est sorti : la dame ou le tigre. »

Aux dernières nouvelles, les cinq étrangers n'avaient encore pris aucune décision à ce sujet.

L'Opinion Publique avait promis un abonnement à qui trouverait la solution du problème, LE MONDE ILLUSTRÉ offre deux ans d'abonnement à la personne qui devinera.

FIN

LA DEUXIÈME PRÉSIDENT

(Voir gravure)

« La réélection de M. Grévy, comme président de la République française, n'était pas douteuse ; elle était dans l'ordre des choses logiques. Tout le monde était d'accord à ce sujet. D'ailleurs, il n'y avait pas de compétiteur. »

M. Grévy, dont le portrait se trouve sur notre première page, a réuni la très grande majorité des suffrages du parti républicain, qui a tenu à rendre ce nouvel hommage à celui qu'en 1879 il avait élevé à la première magistrature de l'Etat. C'était, on le sait, au moment où la retraite du maréchal MacMahon, victoire décisive au profit de la République, enleva définitivement le pouvoir aux conservateurs et la livra sans partage à la gauche républicaine.

M. Grévy a été réélu par 457 voix sur 589 votants, pour une période de sept ans.

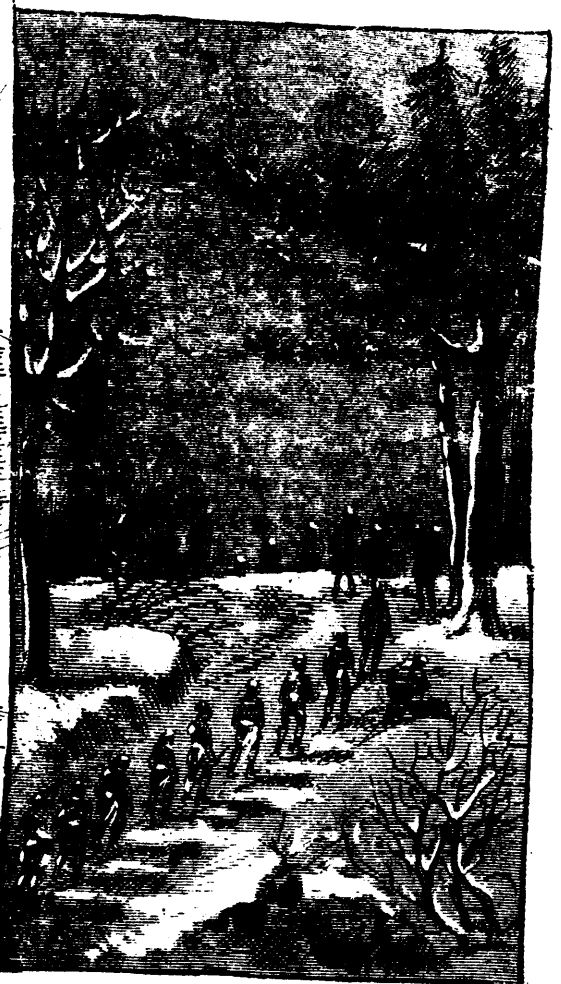
La femme vigilante est une couronne pour son mari.



UNE SORTIE DU CLUB DE RACI...



BRAVES



CHEZ LUMPKIN

LA
PORTEUSE DE PAIN

DEUXIÈME PARTIE.—(Suite.)

LXV

Jeanne put respirer enfin ! Alors elle songea au passé qui avait conduit Lucie jusqu'aux portes du tombeau. Elle pensa à ces gens qui avait insulté, diffamé, meurtri la pauvre enfant. Elle se souvint qu'elle était allée faire une démarche près d'un avocat, près de Georges Darier auquel elle avait à remettre des papiers trouvés dans une enveloppe qui portait son nom, Jeanne avait oublié tout cela pendant les jours où la vie de sa fille se trouvait en danger.

Maintenant que, grâce à Dieu, le péril était passé, il fallait chercher à punir ceux qui, en révélant la condamnation jadis prononcée contre la mère, avaient fait tant de mal à la fille innocente et, après avoir brisé le cœur, la réduisait à la misère. Nous avons entendu la servante de Georges Darier répondre à la porteuse de pain que l'avocat ne serait de retour que dans cinq ou six jours. Jeanne Fortier s'était dit, après avoir compté les jours écoulés :

—Lundi j'irai chez monsieur Darier. Je ferai tout pour venger ma fille.

Le lundi suivant, après avoir porté son pain, Jeanne rendit vivement ses comptes à monsieur Lebret, retourna chez elle, embrassa Lucie, se munit des papiers trouvés par elle sur le quai, près de l'Institut, et prit le chemin de la rue Bonaparte. Il était un peu plus de dix heures quand elle sonna à la porte de l'appartement de Georges. Madeleine vint lui ouvrir.

—Monsieur Darier est-il de retour ? demanda la porteuse de pain.

—Oui, madame.

—C'est moi qui suis venue le voir il y a six jours.

—Entrez, madame. Monsieur est dans son cabinet. Je vais le prévenir.

Madeline gratta doucement à la porte du cabinet de son maître, entra et referma derrière elle.

—Qu'y a-t-il, ma bonne Madeleine ? lui demanda le jeune homme en levant la tête.

—Monsieur, c'est une brave femme qui est venue pendant votre absence et qui revient. Elle voudrait vous consulter pour affaires. Elle ne paraît pas bien riche.

—Raison de plus pour ne point la faire attendre. Je vais la recevoir tout de suite.

La vieille servante sortit du cabinet.

—Venez, madame, dit-elle à Jeanne. Monsieur Darier vous attend.

L'émotion de Jeanne redoubla. Pourquoi ? Il lui était impossible de s'en rendre compte. Elle ne pouvait que constater son trouble intérieur sans le pouvoir attribuer à une cause quelconque. Elle entra dans le cabinet et se trouva en face de Georges Darier, son fils ! Celui-ci s'était levé. Il jeta un regard sur la visiteuse. En recevant ce regard, en voyant le visage du jeune avocat, Jeanne Fortier sentit comme un étrange frisson effleurer sa chair, en même temps que des larmes obscurcissaient ses yeux. Georges vit son embarras, qu'il attribua tout naturellement à la timidité, et voulut venir en aide à sa visiteuse dont les vêtements annonçaient une condition très humble.

—Vous désirez me parler, madame ? lui dit-il d'un ton le plus bienveillant et de la voix la plus douce.

La porteuse de pain éprouva comme une défaillance en entendant cette voix. Il lui fallut s'appuyer sur le dossier d'une chaise qui se trouvait à portée de sa main. C'est à peine si elle eut la force d'articuler ces mots :

—Oui, monsieur, oui, je désire vous parler.

—Veuillez vous asseoir, reprit Georges en désignant un siège près de son bureau, et dites-moi ce qui vous amène.

Jeanne fit un pas en avant et balbutia :

—Il y a quelques jours, monsieur, vous avez perdu des papiers.

—En effet, madame, répliqua vivement le jeune homme. Des papiers d'une haute importance. Les auriez-vous trouvés, par hasard ?

—Je les ai trouvés, oui, monsieur.

—Où donc ?

—Sur le trottoir, en face de l'Institut. Votre nom était sur l'enveloppe. Je me suis présentée ici le jour même, pour vous les remettre. Mais vous veniez de partir en voyage.

—Quelques heures auparavant, j'avais quitté Paris pour aller à Tours. Et la perte de ces papiers m'a fait, bien malgré moi, réculer la plaidoirie d'un procès d'où dépendent des intérêts considérables.

Jeanne tira de sa poche de son tablier l'enveloppe renfermant les papiers en question, et la tendit à Georges.

—Voici ce que vous aviez perdu, monsieur, fit-elle. Assurez-vous que rien n'y manque.

Le jeune avocat s'empressa de vérifier les pièces. Aucune ne faisait défaut.

—Tout y est bien, madame, dit-il, et vous me rendez un service immense en me rapportant ce dossier. Vous me permettez, n'est-ce pas, de vous remettre une récompense, celle que je fais offrir par voie d'affichage.

—Non, non, monsieur, s'empressa de répondre Jeanne. Je n'accepterai rien. Ces papiers sont à vous. Je les ai trouvés. Je vous les rends. C'est mon devoir, il n'y a pas lieu de me donner pour cela une récompense.

Georges écoutait parler la porteuse de pain, et la voix de cette femme produisait sur lui un effet singulier ; elle éveillait dans sa mémoire un souvenir indistinct ; il lui semblait avoir entendue déjà à une époque très reculée.

—Je n'ose insister, madame, dit-il, je craindrais de blesser

une délicatesse, exagérée peut-être, mais devant laquelle je m'incline avec respect. Je m'empresse d'ajouter que si jamais je puis vous être utile, de quelque façon que ce soit, je serai très heureux de vous payer ma dette. Mettez-moi à contribution, je vous en prie. C'est toujours moi qui resterai votre obligé.

—Ces bonnes paroles m'enhardissent, monsieur, répliqua Jeanne qui en effet se trouvait plus à l'aise en face du jeune homme. Je vais donc prendre la liberté de vous demander un conseil.

—Je tâcherai d'être digne de votre confiance. De quel conseil avez-vous besoin ?

—Il ne s'agit point de moi, monsieur, mais d'une pauvre enfant orpheline et bien malheureuse.

—Je suis prêt à l'aider de toutes mes forces, répondit Georges, remué de plus en plus par la voix de sa visiteuse. Comment puis-je lui être utile ?

Jeanne touchait au moment attendu par elle avec tant d'impatience depuis six jours. L'émotion la paralysa ; elle sentit ses idées devenir confuses.

—Mon Dieu, bégaya-t-elle, en venant ici j'avais préparé ce que j'avais à vous dire, et voilà que je ne sais plus, tout s'embrouille dans mon cerveau.

—Remettez-vous, madame calmez-vous, rassemblez vos souvenirs et vous vous expliquerez ensuite facilement.

Jeanne se recueillit pendant quelques secondes, puis brusquement elle demanda :

—Peut-on, monsieur, sans violer la loi, reprocher à un enfant le crime de sa mère ? A-t-on le droit de lui briser le cœur d'empoisonner sa vie, de lui faire perdre son unique moyen d'existence, le travail, en révélant à tous le passé de sa mère ? A-t-on le droit de faire cela, monsieur, sans mériter un châtement ?

Georges regarda son interlocutrice avec autant de curiosité que d'étonnement, puis il répondit :

—C'est à coup sûr un crime odieux que de tuer moralement une personne innocente en dévoilant ses secrets de famille, mais ceux qui commettent ce crime, lâche en tout, ne tombent point sous le coup de la loi. On ne peut même, s'ils ne mentent point, leur reprocher une diffamation.

—Ainsi, reprit Jeanne avec fièvre, une enfant vient au monde. Elle a quelques mois à peine, quand on lui enlève sa mère, condamnée à la réclusion pour un crime épouvantable. La petite fille, dont on ne paye plus les mois de nourrice, est mise aux Enfants-Trouvés. Elle grandit sans qu'on lui révèle le terrible secret. Elle ignore qu'une honte imméritée pèse sur elle. Une fois élevée, on la jette dans le monde, où elle travaillait honnêtement pour vivre, restant pure comme les anges et digne de tous les respects. Sur sa route, elle rencontre un honnête garçon, pauvre comme elle. Ils s'aimaient, il se le disent, le bonheur, malgré la pauvreté, leur sourit. L'avenir leur appartient. Ils vont s'unir. Hélas ! ils avaient compté sans la mauvaise chance et sans les méchants ! Ecoutez un peu, monsieur, écoutez et jugez !

—Un industriel, un millionnaire est père d'une fille unique. Cette fille s'éprend du fiancé de la pauvre enfant élevée à l'hospice ; le millionnaire dit au jeune homme : " Je vous offre la fortune, une grande fortune. Épousez ma fille." Le jeune homme est un garçon loyal, désintéressé, et d'ailleurs il aime. Il refuse.

—La fille du millionnaire ne se tient pas pour battue, sachant le pouvoir de la richesse. Elle va trouver son humble rival, et lui propose de l'argent, beaucoup d'argent, si elle consent à lui céder son fiancé et à s'en aller loin de France. Naturellement l'offre est repoussée avec le dédain qu'elle mérite. Que font alors le père et la fille, et quel démon conduit ces misérables ? Ils fouillent dans le passé, non de l'orpheline, mais de sa mère ; ils découvrent la fétrissure, et, forts de cette découverte, ils vont trouver le jeune homme et lui crient : " Pauvre fou, malheureux à eagle, celle que tu aimes et que tu veux épouser est fille de l'infâme créature qui subit sa peine dans une maison centrale pour avoir commis le crime d'assassinat, et celui quelle a tué c'est ton père !"

LXVI

Jeanne s'interrompit. Elle était haletante. La respiration lui manquait. Au bout d'une seconde elle reprit :

—Vous comprenez, n'est-ce pas, monsieur ? Non seulement le mariage est devenu impossible, mais encore des deux jeunes gens qui s'aimaient on a fait des ennemis. Et ce n'est pas tout ! Après avoir frappé la jeune fille dans son cœur et dans son âme, il fallait la frapper dans son existence matérielle. Une grande maison lui donnait du travail. On alla trouver la maîtresse de cette maison, et, devant la malheureuse enfant, on lui dit : " Cette fille d'une condamnée pour le triple crime d'assassinat, de vol et d'incendie déshonore vos ateliers. Si vous la conservez, vos clientes vont quitter. Ce sera la ruine de votre industrie. Chassez-la !"

—Et on l'a chassée ! Le désespoir alors s'est emparé d'elle ; sous la violence de ce dernier coup, elle est tombée gravement malade et vient de passer plusieurs jours entre la vie et la mort. La blessure saignante de son cœur ne se cicatrisera que si celui qu'elle aimait, qu'elle aime encore, qu'elle aimera toujours, malgré tout, revient à elle. Elle souffre autant que peut souffrir une créature humaine, et vous dites que la loi est impuissante contre les misérables qui martyrisent ainsi une enfant innocente et qui la tuent ! Eh ! bien, si la loi est ainsi, je vous le dis, moi, monsieur, la loi est infâme !"

Jeanne se tut.

—Mais de qui parlez-vous donc ? demanda Georges, ému, agité, oppressé par le récit qu'il venait d'entendre.

—De qui je parle ! répliqua la porteuse de pain. Je parle de Lucie Fortier.

—Je m'en doutais, je l'avais deviné. Mais a-t-on vraiment fait ce que vous venez de me dire ?

—Votre ami, monsieur Labroue, ne vous a-t-il donc rien raconté ?

—Une séparation douloureuse a eu lieu, je le sais. Mais a-t-on poussé la cruauté jusqu'à faire perdre à Lucie son travail ?

—On l'a poussée jusque-là.

—Oh ! c'est monstrueux !

—Oui, n'est-ce pas, c'est monstrueux ! Et on ne peut pas punir des actes pareils ?

—On peut les flétrir, mais non les punir.

—Ainsi, on arrache à cette enfant la vie avec le travail. On l'assassine en lui prenant son pain, et on ne peut pas rendre responsable les meurtriers ?

—Non, fit Georges, les dents serrées.

—Mais elle se meurt la pauvre Lucie ! Voyons, monsieur vous êtes jeune, vous devez être bon. Je lis la bonté dans vos yeux. Trouvez quelque chose qui rende à cette enfant le bonheur. Vous êtes l'ami, le meilleur ami de monsieur Lucien, lui-même me l'a dit. Vous êtes le conseiller de monsieur Harmant, je le sais. Vous pouvez les voir tous les deux et les prier d'épargner Lucie. Que mademoiselle Harmant fasse rendre à Lucie la position qu'elle lui a fait perdre ! que monsieur Lucien revienne à elle et lui pardonne une faute qu'elle n'a pas commise, elle sera sauvée. La pauvre enfant n'est point responsable du passé de sa mère, et sa mère d'ailleurs pouvait être innocente. Sauvez-la, monsieur, sauvez-la ! Il me semble que si j'étais à votre place je trouverais un moyen de la sauver.

Georges regardait la porteuse de pain avec une attention dévorante. Il paraissait étudier les lignes de son visage.

—Y a-t-il longtemps que vous connaissez mademoiselle Lucie, madame ? demanda-t-il.

—Non, monsieur.

—Vous vous nommez Lise Perrin, n'est-ce pas ?

—Oui, monsieur, et j'aime Lucie comme si elle était ma fille à moi. Pour la sauver, pour la rendre heureuse, je donnerais sans hésiter mon sang jusqu'à la dernière goutte.

En ce moment, on frappa doucement à la porte du cabinet.

—Entrez, dit l'avocat.

Madeline parut.

—Monsieur, fit-elle, c'est quelqu'un pour monsieur.

—Qui ?

—Monsieur Paul Harmant.

—Lui ! s'écria la porteuse de pain éperdue.

—C'est lui qui il faut prier, répliqua Georges en prenant

Jeanne par la main. C'est à lui qu'il faut demander de laisser vivre l'enfant que vous aimez.

Et il entraîna l'évadée de Clermont dans le salon où se trouvait le faux Paul Harmant. Celui-ci, en voyant apparaître Georges accompagné d'une femme du peuple, fut un peu surpris, mais sa surprise prit des proportions faciles à comprendre lorsque cette femme, qui semblait affolée, se laissa tomber à deux genoux devant lui, la tête basse, les mains étendues et suppliantes.

—Qui êtes-vous ? que me voulez-vous ? demanda-t-il.

Ce fut le jeune avocat qui répondit :

—Cette pauvre créature se nomme Lise Perrin, monsieur. Elle a voué une affection profonde, presque maternelle, à une jeune fille qui se meurt de désespoir, et elle est venue ce matin me prier d'intercéder auprès de vous pour sauver cette jeune fille.

Oui, oui, balbutia Jeanne dont les sanglots éclatèrent. Sauvez-la !

En entendant prononcer le nom de Lise Perrin, en écoutant la voix qui venait de parler, le millionnaire sentit une sueur froide perler sur ses tempes. Après vingt-et-un ans écoulés, Jacques Garaud et la veuve de Pierre Fortier se retrouvaient en présence, mais tous les deux si changés qu'ils étaient devenus méconnaissables. En outre l'accent anglais, contracté pendant un long séjour en Amérique, modifiait singulièrement la voix de l'ex-contre-maître.

Jeanne releva la tête et vit à travers un nuage de larmes celui à qui elle demandait le salut de Lucie. La figure pâle de l'industriel, qu'encadraient des cheveux et des favoris presque blancs, n'éveilla dans sa mémoire aucun souvenir. Jacques, lui, du premier coup d'œil cependant retrouva sous les traits flétris de la porteuse de pain le visage de la belle créature qu'autrefois il avait aimée d'un amour de fauve. Il frissonna de la tête aux pieds. Pendant un instant, il se jugea perdu. Il crut que Jeanne allait le reconnaître comme il la reconnaissait, et s'écrier :

—Voilà Jacques Garaud ! Voilà l'assassin de Jules Labroue ! Voilà l'incendiaire d'Alfortville !

Son épouvante fut d'ailleurs de courte durée. Il comprit qu'il courait à sa perte s'il ne tenait résolument tête à l'orage grondant autour de lui. Reprenant son aplomb habituel, quoique son visage fût livide et ses lèvres tremblantes, il répondit en exagérant encore son accent étranger.

—Intercéder près de moi pour une jeune fille ? La sauver ? Je ne comprends pas. Que signifie cela ?

—Cher monsieur Harmant, dit Georges, il s'agit de Lucie Fortier.

—De Lucie Fortier ? répéta le millionnaire. Eh ! bien, que puis-je faire pour cette enfant qui a le malheur d'être fille d'une mère flétrie par la justice.

—Vous pouvez lui rendre la vie, monsieur ! s'écria Jeanne. Vous avez réduit au désespoir, à la misère, une pauvre créature qui n'est point responsable du crime qu'on impute à sa mère. Vous lui avez pris pour votre fille celui qu'elle aimait, et votre fille lui a enlevé sa seule ressource, le travail ! Lucie frappée en plein cœur, s'éteint lentement. Vous la tuez ! Que vous avait elle fait ? Aviez-vous le droit de fouiller dans le passé de sa mère ; de l'abreuver, elle innocente, d'humiliations et d'outrages ? N'est-ce pas inhumain ? N'est-ce pas cruel ? Votre fille va vivre heureuse et riche, et Lucie va mourir désespérée. C'est trop injuste cela, monsieur, ne le permettez pas ?

Le faux Paul Harmant frissonnait à la fois d'impatience

et de peur, Dieu sait s'il regrettrait amèrement sa visite à Georges Darier.

—Eh ! répliqua-t-il avec violence, que puis-je à cela moi ? Est-ce ma faute si cette Lucie est fille d'une condamnée ? —Et vous ne trouvez pas d'autre remède à son mal que de l'insulter de nouveau ? dit Jeanne en se relevant presque menaçante.

Une inspiration diabolique traversa l'esprit de Jacques Garaud :

—Je trouve que vous le prenez de bien haut ! fit-il ; on pourrait croire, savez-vous, que des liens plus étroits qu'une amitié banale vous attache à cette fille ? De quoi venez-vous me demander compte ? D'avoir obéi aux inspirations de ma conscience ? Que me reprochez-vous ? D'avoir empêché Lucien Labroue de marcher à l'abîme ? Aurai-je agi en honnête homme en le laissant épouser une malheureuse dont la mère a tué son père ! En rendant impossible ce monstrueux mariage j'ai rempli mon devoir ; j'en suis fier ! Maintenant il m'en reste un autre tout tracé, et monsieur Darier m'aidera s'il le faut, à l'accomplir. La façon dont vous plaidez la cause de Lucie Fortier m'a révélé votre identité. Vous n'êtes pas Lise Perrin, vous êtes la condamnée d'Alfortville vous êtes l'évadée de Clermont, vous êtes Jeanne Fortier.

En entendant son nom, Jeanne se sentit chanceler. Toute frémissante elle jeta autour d'elle un regard éfaré, cherchant une issue. Jacques Garaud poursuivit en s'adressant à Georges :

—Le sera rendre à la société, ainsi qu'à la justice, un signalé service que de faire arrêter cette femme sur-le-champ. et je vais moi même chercher les agents. Déjà le misérable se dirigeait vers la porte. Georges s'élança pour lui barrer le passage et lui dit :

—Un moment, monsieur, je vous en prie !

—Vous vous opposez à ce que je livre à qui de droit cette prisonnière en rupture de geôle ? demanda le millionnaire très surpris

—Je m'y oppose.

—Pourquoi ?

—Cette femme se nomme Lise Perrin. Je ne lui connais et ne veux pas lui connaître d'autre nom. Mais fut-elle la malheureuse créature dont vous parlez, fut-elle Jeanne Fortier, elle est sous ma protection. Entrée ici librement, elle en sortira libre. Mon cabinet n'est pas une souricière !

Puis se tournant vers Jeanne, il ajouta :

—Retirez-vous, madame, retirez-vous sans crainte. Que Dieu vous conduise et vous garde !

Jeanne tremblait d'émotion les mains tendues vers Georges comme pour le remercier et le bénir, fit quelques pas en chancelant.

—Mais, s'écria le faux Paul Harmant, c'est incensé ! c'est...

Il n'acheva pas.

—Vous êtes chez moi, monsieur, interrompit Georges, et je n'admettrai de votre part aucun commentaire sur ma conduite dont je suis seul juge ! Allez, Lise Perrin ! Allez en paix !

L'évadée de Clermont se précipita sur la main de Georges qui lui désignait la porte, et l'appuya contre ses lèvres avec une reconnaissance exaltée, puis se retira, laissant les deux hommes en présence.

LXVII

Paul Harmant voulut faire un pas pour la suivre. Pour la seconde fois Georges lui barra le passage.

—Vous venez me parler d'affaires, je crois, lui dit-il en souriant.

—Pourquoi avez-vous laissé partir cette femme ? demanda l'industriel avec violence.

—Mais, cher monsieur, que vous importe ? Est-ce que par hasard elle vous fait peur ?

Ces mots firent comprendre à Paul Harmant l'imprudencé qu'il venait de commettre en montrant contre Jeanne un acharnement que rien ne semblait justifier.

—Peur ! à moi ? balbutia-t-il.

—Je vous affirme qu'on le pourrait croire ? Si la pauvre femme est véritablement Jeanne Fortier, elle a retrouvée sa fille malheureuse et mourante, et le désespoir lui a suggéré l'idée, folle assurément, mais touchante, de venir me demander la promesse que j'intercéderais auprès de vous, dans l'intérêt du salut de son enfant. Il faut pardonner une telle démarche à une mère, même criminelle ! Si au contraire, elle n'est pas Jeanne Fortier, ce qui peut être...

Jacques Garaud interrompit à son tour.

—L'épouvante peinte sur sa figure quand j'ai prononcé son nom aurait dû vous prouver que je ne me trompais pas ! dit-il.

Sans paraître tenir compte de l'interruption, Georges continua :

—Si au contraire elle n'est pas Jeanne Fortier, mais Lise Perrin, la brave femme qui s'est prise de pitié et d'affection pour une enfant seule, souffrante, désolée, non seulement nous ne devons pas blâmer sa démarche, mais nous devons l'admirer. Elle prouve un grand cœur ! Vous avez agi comme votre conscience vous engageait à le faire pour le bonheur de mademoiselle Mary. Cela ne regarde que vous. Mais ce qui nous regarde tous les deux, c'est que, n'étant ni l'un ni l'autre des agents de police, nous ne devons point en faire le métier !

Le millionnaire avait eu le temps de reprendre son sang-froid.

—Vous avez raison, cent fois raison, mon cher avocat, répondit-il ; je n'ai pas été maître de ma colère, vous devez le comprendre en ayant, ou, si vous le préférez en croyant avoir devant moi, la misérable créature qui a tué le père de Lucien Labroue, mon gendre futur.

—Je le comprend mais vous pouvez vous trompez, et votre erreur causerait à la pauvre Lise Perrin un préjudice irréparable.

—C'est encore vrai, et ceci prouve une fois de plus que la colère est mauvaise conseillère.

Pour changer le cour de l'entretien, Georges demanda :

—'omment mademoiselle May se porte-t-elle ce matin ?

—Le mieux du monde. Cette maudite toux qui l'a prise hier au soir avec tant de persistance, au moment où vous alliez nous quitter, n'est point revenue.

—Je suis heureux de l'apprendre. A bientôt le mariage, je suppose

—Sans doute, mais pas aussitôt que je l'aurais souhaité.

—Pourquoi donc ?

—Il me manque une pièce indispensable.

—Laquelle ?

—Ce matin, en classant les papiers relatifs à cette grande affaire, je me suis aperçu que je n'avais point l'acte de naissance de ma fille, indispensable pour la publication des bans que je voulais faire immédiatement

—Et vous êtes obligé de le demander à New-York ?

—Parfaitement. Ce matin même j'ai envoyé une dépêche à ce sujet à Davidson, mon ancien banquier. Il ne perdra pas une minute pour faire droit à ma requête et m'envoyer la pièce nécessaire, mais cela fera forcément quelques jours de retard, ce qui d'ailleurs ne nous empêchera pas de signer le contrat d'aujourd'hui en quinze, à moins de circonstances tout à fait imprévues. Je sors de chez mon notaire et je lui ai remis le projet rédigé par vous hier au soir.

Il a dû le trouver informe ?

—Il l'a trouvé parfait, au contraire. "Je ne vois pas un mot à changer !" m'a-t-il dit.

—Ceci est flatteur pour mon amour-propre. Maintenant, quelle est l'affaire qui vous amène ?

—Nous allons en causer.

—Je suis vos ordres. Venez.

George et son client passèrent ensemble dans le cabinet où ils s'enfermèrent.

* * *

Jeanne, en sortant de chez le jeune avocat, semblait de nouveau frappée de folie. Elle descendit l'escalier en bondissant pardessus les marches, suivit en courant la rue jusqu'aux quais, et là, haletante, éperdue, hors d'état de faire un pas de plus sans tomber suffoquée, elle s'abattit sur un banc.

—Ce Paul Harmant m'a déviée, se dit-elle alors, tout en reprenant son haleine, et sans l'intervention de ce loyal jeune homme, il me livrait ! J'étais arrêtée, conduite à la préfecture, réintégré dans ma prison sans même revoir Lucie, ma fille bien aimée. Oh ! ce Paul Harmant, ce riche sans âme et sans cœur, cause du désespoir de ma Lucie, je n'aurais pas dû tomber à ses genoux et implorer sa pitié, j'aurais dû lui sauter à la gorge et l'étrangler. Que va-t-il faire à présent, cet homme ? Me chercher, et s'il ne me cherche pas lui-même, donner des indices à la police qui bien vite découvrira ma retraite auprès de Lucie, et je serai prise ! Mon Dieu ! Seigneur, mon Dieu, être innocente, être condamnée pour un crime qu'on n'a point commis, et ne pouvoir se justifier ! c'est horrible ! Que décider ? quel parti prendre ? Je ne puis cependant pas abandonner ma fille, la laisser seule, malade et désespérée ! Si j'avais de l'argent, au moins je pourrais emmener Lucie et me cacher quelque part avec elle, mais pour vivre et la faire vivre, je n'ai rien, rien que mon travail. La situation est sans issue, la lutte est impossible. Eh ! bien, je m'abandonne ! Je retourne auprès de ma fille. C'est là qu'on viendra m'arrêter. Du moins ainsi je verrai Lucie jusqu'à la dernière minute.

Et Jeanne reprit, d'un pas chancelant, le chemin du quai Bourbon. Elle trouva la convalescente un peu moins faible, et dans les tortures sans nom que souffrait la malheureuse mère un rayon de joie se glissa, et l'humble martyre eut le courage de montrer à sa fille un visage souriant.

—Maman Lison, demanda la jeune fille, est-ce que vous avez pensé à voir monsieur Darier, comme vous comptiez le faire ?

—Oui, chère mignonne, j'y ai pensé, répondit-elle.

—Et vous l'avez vu ?

—Je l'ai vu.

—Quand ?

—Ce matin même

—Ah ! fit Lucie une avec expression de découragement Et il vous a éconduite, n'est-ce pas ?

—Non, mon enfant. Monsieur Darier est un honnête homme ; il m'a reçue avec bienveillance, il m'a conseillé.

—Enfin, que vous a-t-il répondu ?

—Que ceux qui s'acharnaient à vous persécuter étaient des monstres, de véritables monstres. Mais que vous ne pouviez rien contre eux, et que la loi ne punit point les infâmes qui reprochent à une fille la honte de sa mère.

Lucie sentit ses yeux se remplir de larmes.

—Ma mère, balbutia-t-elle Elle est peut-être encore plus à plaindre que moi ! Ah ! je souffre bien, et cependant je ne me sens pas le courage de la maudire, elle, l'auteur de ma souffrance !

Jeanne suffoquait d'émotion et d'attendrissement. Incapable de prononcer une parole, elle serra Lucie contre son cœur.

(La suite au prochain numéro.)

Le souvenir est la religion du cœur, c'est le culte de l'âme noble et la sève vivifiante du patriotisme.

Celui qui veut se faire respecter par la crainte ne réussit point ; l'amour a gagné plus de cœurs que tous les bataillons d'Alexandre n'en ont fait souffrir.

La vertu de beaucoup de gens est toute passive : ils ne font aucun bien et se bornent à fuir le remords comme on évite une indigestion.

PRIMES DU MOIS DE JANVIER

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage de nos primes pour les numéros du mois de janvier, a eu lieu le 1^{er} février, dans la salle de conférence de la Patrie.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant :

1 ^{er} prix, No.	13,540.....	\$50
2 ^e prix, No.	5,933.....	25
3 ^e prix, No.	19,170.....	15
4 ^e prix, No.	19,216.....	10
5 ^e prix, No.	28,133.....	5
6 ^e prix, No.	19,169.....	4
7 ^e prix, No.	3,335.....	3
8 ^e prix, No.	7,331.....	2

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

9,866	18,922	19,272	17,634	19,748	22,171
8,856	20,684	14,439	287	16,054	4,288
8,678	10,854	25,895	1,193	20,105	20,139
25,696	4,880	2,296	29,502	12,607	14,430
28,538	26,270	12,871	13,678	13,643	16,206
17,560	22,703	19,747	12,455	29,187	3,187
17,027	5,141	22,945	24,172	13,956	11,674
6,589	28,782	24,653	26,646	20,206	5,451
7,481	27,895	4,284	13,188	1,088	1,603
19,591	133	22,930	13,658	16,442	8,146
8,227	14,380	16,386	25,296	20,239	7,602
16,980	20,606	5,699	14,801	14,187	12,876
8,638	6,144	774	1,976	24,171	19,083
14,206	20,305	28,804	23,074	8,173	25,056
23,957	7,157				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des numéros du MONDE ILLUSTRÉ du mois de janvier ont priées d'examiner les nombres imprimés en encre rouge, sur la huitième page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous l'envoyer au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le prix de leurs primes chez M. F. Béland, No 264, rue St-Jean, Québec.

LES FEMMES

Il y a un personnage au-dessus d'une belle femme, c'est une femme belle et modeste.

Byron, en parlant des orages : "J'ai vu ceux des flots, et j'ai plaint les amants plus que les matelots."

On tire ce bien de la perfidie des femmes, qu'elle guérit de la jalousie.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 159.—ENIGME

Je traduis les adieux quand on quitte la ville ;
En campagne aux soldats j'indique le chemin ;
Qui me perd voit souvent sa raison inutile,
Et je ruine parfois qui me tient en sa main.

No 160 —LOGOGRIPE

Mon Premier sous Louis quinze a couru les ruelles,
Et sous son saint habit réduit les plus cruelles ;
S'il n'a ni queue ni tête il devient, cher lecteur,
De deux jeunes époux un gage de bonheur.

SOLUTIONS :

No 156.—Le mot est : Cou-vent.

No 157.—Les mots sont : Aube et Beau

No 158

BLANCS.

NOIRS.

1 F prend P (5e C D)

1 Ad libitum

2 Mat selon le coup des Noirs.

ONT DEVINE :

Rébus : Mlle Marie-Mathilde Paquet, ville de Montmagny ; Mlle Estelle Genaud, Pointe St-Charles ; Mlle E. Hubert, village St-Gabriel ; H. Moulin, Drummondville ; Pierre Morrier, ville St-Jean-Baptiste ; Mlle A. Aymong, W. Lemire, Mlle Eugénie Cinq-Mars, J. Gervais, Th. Vigeant, L. Cournoyer Henri Richard, N-Edilon Naulin, Montréal ; Mlle Odile Gagné, F.-X. L'Heureux, Arthur Barbeau, Th. Armand, Ovide Leclerc, Mlle Georgiana Duquet, Mlle Mathilda St-Hilaire, Joseph Béland, Z. Maranda, Alphonse Morency, Félix Cloutier, Québec ; J. E. Martin, Lewiston ; Le Petit Loup de York, St-Cuthbert ; Mlle Denise Bourque, St-Gabriel ; A. Crochétière Saint-Henri ; Mlle Mary Fréault, Ed. Girard The Senecal, D. Dupuis, Montréal.



M. LE DR ZUKERTORT
Actuellement engagé dans un tournoi d'échecs contre M. Steinitz



M. W. SEINITZ
Adversaire de M. Zukertort



Voici ce que vous avez perdu, monsieur, dit Jeanne. (— Voir page 318, col. 1.)

CARTES A JOUER

Les propriétaires du MONDE ILLUSTRÉ peuvent fournir aux familles et au commerce en général de

JOLIES CARTES A JOUER

aux prix modiques suivants :

1ère qualité.....	\$10,00	2me qualité.....	\$7,50
La grosse.....	1,00	La douzaine.....	0,80
Le jeu.....	0,15		0,10

Les commandes de la ville et de la campagne exécutées avec diligence. Conditions comptant.

BERTHIAUME & SABOURIN,
30, rue St-Gabriel, Montréal.

ETABLISSEMENT DE 1RE CLASSE

LEFRANCOIS FRERES,

314, Rue Ste-Catherine,
MONTREAL

Assortiment complet et choisi de fourrures de toutes sortes. Ordres exécutés à court délai.

EAU MINERALE DE SAINT-LEON

Si vous souffrez d'indigestion, buvez l'EAU DE SAINT-LEON après chaque repas, et à jeun pour la constipation. En buvant cette eau merveilleuse vous éviterez la Picote et autres maladies contagieuses.

E. MASSICOTTE & FRERE,
Seuls agents pour Montréal,
217, rue St Elizabeth.

(Téléphone No. 810 A.)

ESSAYEZ

L'Amplificateur Viger

Pour embellir le son et la vibration de votre Piano, Orgue ou Harmonium. S'adresser par lettre ou personnellement chez

SEYMOUR & CIE,

658, Rue Craig, Montréal, 658

La Cie de Lithographie et d'Imprimerie

GEBHARDT-BERTHIAUME,

No 80, Rue St-Gabriel, Montréal

Impressions de toutes sortes en lithographie et en typographie exécutées avec soin sous le plus court délai.

Pancartes, Programmes, Circulaires, Factums imprimés promptement et à bas prix. Cartes d'affaires, Lettres Funéraires, Affiches, etc.

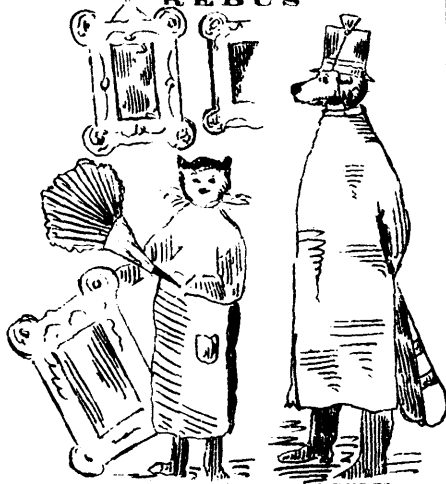
TOUJOURS EN MAINS :

Blancs pour avocats, notaires et pour les municipalités. Etiquettes pour épiciers, droguistes, etc.

ILLUSTRATED SPORTING WORLD, journal illustré, publié à New-York, contenant 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4; six mois \$2; trois mois, \$1. S'adresser au No 342, Pearl Street, New-York.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-propriétaires. Bureau : rue Saint-Gabriel, No 30, Montréal.

REBUS



EXPLICATION DU DERNIER REBUS :

Dis-moi si tu m'aimes

CHOSSES ET AUTRES

Les falbalas en points d'Alençon sur la robe de la reine Christine d'Espagne coûtent \$200 la verge.

L'ex-sénateur Stewart, de Nevada, doit mettre un paratonnerre d'or solide sur sa résidence, à Crason.

A New-York, en 1885, il y a eu 11,716 mariages, 30,038 naissances, 35,696 décès et 74,373 arrestations par la police.

Un Américain a fait arrêter sa femme sous l'accusation de porter des armes cachées. En cour il fut prouvé qu'elle avait l'habitude d'ôter sa jambe de bois et d'en frapper son mari.

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

SOUVENIR

Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meilleurs souvenirs de famille que le portrait de nos chers défunts. C'est une seconde mémoire du cœur que l'on met sous les yeux de nos parents et amis. Nous leur présentons donc aujourd'hui un artiste de grand talent,

MONSIEUR HENRI LARIN,

NO 18, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

Les missionnaires trouvent que les Sauvages qui vivent principalement de fruits ou de poissons sont les plus rusés, tandis que ceux qui vivent de viandes sont capables de travailler plus fort et d'endurer plus de fatigue.

Une vieille dame, qui est morte récemment à Londres, a légué au médecin qui la soignait depuis 35 ans une boîte énorme, qui contient toutes les bouteilles de médecine qu'il lui a données — qu'elle avait conservées sans jamais les ouvrir !!

Les jeunes filles de Washington viennent d'imaginer de sortir avec des cannes. Elles s'inspirent, paraît-il, du bâton sur lequel l'impératrice Eugénie appuie ses pas affaiblis par l'âge, et du stick que l'impératrice d'Autriche porte à cheval.

VICTOR ROY

ARCHITECTE,

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED, journal illustré, publié à New-York, contient 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4; six mois, \$2. S'adresser aux Nos. 53 et 55, Park Place, New-York, Etats-Unis.

MAGASIN PITTORESQUE,

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef : M. Edouard Charton, Bureaux : 29, Quai des Grands-Augustins, à Paris (France). Abonnements pour 1886 : Paris, 10 francs, départements, 12 fr., Union postale, 13 fr.

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.) where advertising contracts may be made for it IN NEW YORK.